

Rétention, passivité, visée à vide, intention éveillante.

Phénoménologie et pratique de l'explicitation.

Pierre Vermersch,

CNRS, GREX

Pour mieux comprendre quelques pratiques de l'entretien d'explicitation, je voudrais modéliser dans ce petit texte la cohérence qui me semble justifier la pratique du rappel propre à la mémoire concrète ou mémoire d'évocation.

Si l'on voulait traiter le thème de la mémoire dans toute son ampleur, il faudrait aborder les trois temps qui la constituent : le premier concerne la constitution de la trace mnésique, acquisition, apprentissage, rétention ; le second traiterait du devenir de cette trace, à la fois partiellement ou totalement oubliée et pourtant en mouvement par association avec les autres traces déjà constituées ; le troisième devrait décrire toutes les formes de rappel, reconnaissance, éveil.¹⁴ Ces trois aspects de la mémoire ont été étudiés en troisième personne, principalement dans le cadre de la psychologie expérimentale puis, depuis trente ans, à la suite de Neisser (Neisser 1982), suivant une approche plus "écologique", en particulier dans le domaine de la mémoire quotidienne, autobiographique au sens large (Cohen 1989), où l'on s'est occupé de la mémoire de faits comme par exemple les résultats des matchs des saisons anciennes, le souvenir d'une langue qui n'a plus jamais été utilisée, etc. En revanche, la mémoire a peu fait l'objet d'analyse en première personne. On pourrait considérer qu'une partie de ce que nous faisons dans l'entretien d'expli-

citation, par la sollicitation de la mémoire d'évocation, porte sur le troisième temps : l'éveil du passé autobiographique, ciblé sur des moments singuliers, documente l'analyse en première personne de l'éveil des traces mnésiques autobiographiques.

Dans ce texte, je résume tout d'abord la théorie de Husserl sur le premier temps, la constitution des traces mnésiques reliées au vécu : c'est le modèle de la mémoire passive ou rétention. Puis j'aborde sa théorie sur le troisième temps, celui de l'éveil des rétentions qui fonde une pratique de rappel – précisément celle que nous sollicitons – qui repose sur "la visée à vide" et "l'intention éveillante". Le temps intermédiaire a été également marginalement abordé par cet auteur, mais je le développerai moins parce qu'à mon sens, il a été mieux étudié par les approches en troisième personne ; ce qui est normal, puisque si le temps de conservation, de transformation éventuelle des traces mnésiques, est par principe inaccessible à la conscience réfléchie (autant s'observer en train de dormir profondément), il est par contre inférable à partir des observations de cas invoqués ou sur la base de données expérimentales provoquées.

0 - Je suis surpris que la psychologie, ce que j'en connais, n'ait jamais pris en compte le fait que nous mémorisons en permanence ce que nous vivons, de manière passive, sans projet d'apprendre, sans volonté de se rappeler. Faut-il une démonstration expérimentale pour l'établir ? Les pathologies de la mémoire si fortement présentes illustrent avec clarté les conséquences d'une absence de mémorisation passive, par exemple dans les différentes formes d'Alzheimer. Quand il n'y a plus de fixation des traces mnésiques, il n'y a plus d'identité,

¹⁴ Même ainsi, il faudrait encore prendre en compte l'organisation en modules (organisation autonome) des mémoires spécialisées, pour les visages, pour le corps, pour les mots etc. ; mais aussi les différentes mémoires selon l'empan temporel considéré, mémoire iconique inférieure à la demi-seconde, mémoire à court terme de l'ordre de quelques minutes, mémoire de travail cadrée par la réalisation d'une suite d'opérations élémentaires dans une tâche, mémoires à long terme etc. Cf. par exemple Schacter, D. and E. Tulving, Eds. (1996). *Systèmes de mémoire chez l'animal et chez l'homme*. Marseille, Solal, éditeurs.

plus de passé, plus de vie de relation personnalisée. Mais sans aller jusqu'à la pathologie, les conversations quotidiennes sont autant de tests de l'intégration de données mnémoniques que nous n'avons pas eu l'intention expresse de constituer. Comment comprendre cet oubli de la mémorisation passive ?

L'avènement de l'étude scientifique de la mémoire par Ebbinghaus (Ebbinghaus 1964, 1885) a plongé la psychologie dans une cécité inaperçue dont on retrouve, dans bien des domaines de recherche psychologique, la même cause et les mêmes effets. Pour pouvoir être "scientifique" sur le modèle de la physique, cet auteur a inventé du matériel à mémoriser (des listes de syllabes sans signification par exemple), de manière à contrôler les stimuli utilisés (pour qu'ils soient les mêmes pour tous les sujets). Ce faisant, il a proposé à ses sujets l'activité de mémoriser ces matériaux. Ce qui fait que la psychologie n'a quasiment étudié que la mémoire active, c'est-à-dire l'apprentissage mnémorique, mémoire que l'on met en œuvre par exemple pour apprendre une poésie, un cours, une adresse, une référence. En conséquence, cette restriction des recherches au processus de la mémoire active a occulté tous les autres aspects de la mémoire qui n'ont donc pas été étudiés. On trouve la même limitation dans les études sur l'attention – cf. l'étude que je lui ai consacrée (Vermersch 2002) – qui commencent toujours par demander au sujet de faire attention à quelque chose de déterminé, alors qu'une des fonctions essentielles de l'attention est d'orienter, de choisir, de délimiter ce à quoi on fait attention. En conséquence, la fonction sélective spontanée de l'attention a été peu étudiée, et ne l'est que depuis très récemment¹⁵.

Dans le domaine de la mémoire, il a fallu attendre les années 80 pour que le concept de mémoire implicite apparaisse (Roediger and Craik 1989, Roediger 1990, Reder 1996). Mais c'était avec des paradigmes expérimentaux complexes, ayant pour but de mettre en évi-

dence cette mémoire de façon très scientifique. Pourtant, ces expérimentations débutent d'une façon triviale : on demande à chaque sujet d'exécuter une tâche qui n'a rien à voir avec le fait d'apprendre quoi que ce soit. En quelque sorte, on se contente d'exposer chaque sujet à une expérience particulière, comme nous le faisons en permanence dans notre vie. Puis, on lui fait exécuter une seconde tâche qui n'est pas une tâche de rappel mais qui sera d'autant mieux réussie que le sujet aura retenu sans le vouloir des éléments de la tâche précédente. Cette augmentation de la réussite démontre la présence d'un apprentissage mémoriel "implicite", que l'on pourrait appeler aussi bien "apprentissage passif", en mettant en valeur l'absence de projet d'apprendre.

1- Ouf ! Que de détours pour prendre en compte ce qui avait sauté aux yeux de Husserl dès le début du 20^{ème} siècle. Il est vrai que ce dernier ne s'était pas intéressé à la mémoire, mais à la conscience, et plus précisément à la conscience intime du temps (Husserl 1964, 1905).

Pour ce faire, il imagine une expérience élémentaire d'écoute d'un son. Quand le son retentit, je le perçois, spécifiquement je l'entends. Habituellement, la majeure partie des sons qui m'environnent m'affectent sans que je m'en rende compte, puis "s'effacent" immédiatement sans avoir fait l'objet d'une saisie, sans être parvenus à la conscience pré-réfléchie ou réfléchie. Pour faire apparaître ce qui l'intéresse, Husserl met en scène, à cet endroit, le cas où j'aurais prêté attention à ce son (on n'est plus vraiment dans la passivité de ce fait), et où j'aurais continué à interroger mon expérience après l'extinction de ce son. Il peut alors décrire l'évolution de la conscience de ce son maintenant physiquement éteint.

Quand ce son ne retentit plus, je l'ai encore dans l'oreille, je le tiens¹⁶ encore dans ma cons-

¹⁵ Evidemment, dès que l'on veut étudier la cognition de l'homme de manière écologique, respectant son fonctionnement spontané (pour ne pas dire éthologique, dans son milieu naturel), le sacro-saint contrôle expérimental est difficile à maîtriser. D'où le dilemme : vaut-il mieux étudier de façon impure quelque chose qui a du sens, que de manière rigoureuse, pure, ce qui n'a plus guère de sens ? La rigueur est-elle dans l'adéquation au sens ou dans l'application d'une méthode indépendamment du sens ? Pour ma part j'ai choisi depuis longtemps.

¹⁶ Ce "tenir" a été le lieu de nombreuses discussions, puisqu'il peut être entendu comme un maintien en prise de l'attention, un acte intentionnel, comme lorsqu'on accorde un instrument à corde et que l'on essaie d'entendre les battements éventuels entre deux octaves, ou il peut être entendu comme une persistance, une rémanence, donc comme un tenir qui n'est qu'un maintien passif. Dans ce texte, c'est ce second sens que nous avons principalement en vue, puisque nous voulons montrer que même et surtout dans ce cas-là, une mémoire permanente s'instaure de façon passive. Mais dans l'exemple de Husserl, c'est le premier sens qui semble mobilisé, puisque pour établir la suite de la description il faut que

science. Mais avoir dans l'oreille un son qui n'est plus émis, ce n'est plus de la perception, c'est de la mémoire, de l'évocation qui me redonne une quasi sensorialité. Quand le son ne retentit plus, si j'en ai encore conscience et que je "l'entends" encore, je ne l'entends pas grâce aux oreilles ! Husserl appellera ce fait : "souvenir primaire" puis, de manière générique, cette poursuite de la tenue du son et donc ce type de mémorisation seront nommés : "rétention". Ce faisant, il institue une idée fondamentale : *le sujet mémorise en permanence de façon passive ce qu'il vit*. Il l'a montré dans un cas où le sujet a d'abord remarqué un excitant (ce son-là précisément), et en faisant apparaître que ce son reste accessible après qu'il se soit éteint, sans que lors de l'écoute j'ai eu l'intention de m'en rappeler, sans avoir fait un effort particulier. L'hypothèse qu'il fait est que ce type de mémorisation s'étend de manière passive, à l'insu du sujet, à tout ce qui l'a affecté, que cela ait fait l'objet d'une saisie attentionnelle (donc au moins d'une conscience pré-réfléchie) ou non. Cette rétention est une des conditions nécessaires de la constitution de la subjectivité, de ce rapport à tous les détails qui inscrit chaque sujet dans l'expérience – sans que pour autant il ait à faire un quelconque effort pour le mémoriser – mais qui intervient sans cesse dans la vie courante sans que l'on ait l'impression de faire un acte de rappel délibéré. Je m'appuie sur les rétentions d'une manière aussi invisible que la manière dont elles se sont mémorisées.

Cette rétention, ou souvenir primaire, désigne à la fois le processus de mémorisation passive attaché à chaque instant vécu, et le contenu, l'unité, la propriété "retenue" (rétendue ?). Si l'on revient brièvement à la psychologie, ce mécanisme passif rend compte pour une large part de la mémoire autobiographique, mémoire spontanée de ce que j'ai vécu sans intention de le mémoriser. C'est celle que nous sollicitons en priorité dans l'entretien d'explicitation, en la ciblant sur un cadrage temporel limité à un instant ou à une suite d'instant, pour être sûr de rester en relation avec le vécu et non pas avec des épisodes, des périodes de vie (cf. l'article de F. Lesourd, dans ce numéro) ou des classes de situation.

Nous pouvons solliciter cette mémoire parce que nous sommes certains qu'elle se constitue

le maintien en prise de la mémoire du son se poursuit.

sans cesse à l'insu du sujet. Pour autant, cette mémoire ne fonctionne pas comme un enregistreur mécanique (magnétophone, magnétoscope), elle est déterminée par ce qui affecte le sujet (ce qui l'atteint et produit un effet sur lui, qu'il en soit réflexivement conscient ou non), et elle modulée par ce qui fait intérêt pour lui. C'est ce qui fait l'ambiguïté du terme de mémorisation passive : on peut la nommer passive par défaut de projet de mémoriser, mais elle s'inscrit sur le fond de l'activité du sujet, de ses intérêts, des activités les plus fréquentes, les plus récentes, les plus impliquantes, et en ce sens il y a une activité passive intense ! Mais cette activité n'est pas sous le contrôle de la personne. On peut faire le parallèle avec la théorie soviétique de la conscience comme théorie du "reflet" (Leontiev, Lénine, Galperine, etc.). Cette appellation a souvent été considérée à tort comme une "réflexion" (au sens où un miroir réfléchit) passive et mécanique, alors que ce reflet – de manière non volontaire – est tout entier modulé par les motivations, l'expérience passée, etc. Nous ne contrôlons donc pas la constitution de ces rétentions, mais le fait qu'elles soient modulées par tout ce qui a précédé, peut laisser envisager qu'elle ne sera pas "totale". J'y reviendrai.

Que devient cette "trace"¹⁷ rétentionnelle ? Husserl en décrit le devenir. Il distingue la constitution de la trace liée au juste passé de chaque impression¹⁸, puis une "rétention fraîche" pendant toute la période où il est facile de retrouver l'impression originale, où elle se redonne avec aisance. (C'est une expérience facile à vérifier. Cependant, nous avons bien vu dans les séances de l'atelier de pratique phénoménologique, que cette "rétention fraîche" était d'une durée très variable suivant les personnes et plus encore suivant la nature sensorielle de l'impression : selon que l'impression originale était visuelle, auditive ou olfactive

¹⁷ Le mot "trace" n'appartient pas au vocabulaire de Husserl, c'est moi qui utilise ce terme pour distinguer "rétention" comme "trace" et "rétention" comme "processus".

¹⁸ Ce qui ne va pas de soi, puisqu'il faut alors rentrer dans le détail de la structure du flux temporel impressionnel, se demander comment des unités se détachent, ou au contraire comment dans la variation du flux une unité glissante de moment en moment se conserve pour donner la qualité du "même". Il faut dans ce domaine aussi trouver comment concilier un devenir fluant et une granularité des "moments" impressionnels qui puissent produire plus tard des noyaux noématiques.

pour se référer à ce que nous avons exploré. Ces deux variables se sont révélées en interaction, et ont produit des résultats inattendus : par exemple, telle personne était incapable de conserver ou de se redonner immédiatement un son juste entendu alors que pour tous les autres c'était aisé ; à l'inverse, une autre personne retrouvait sans difficulté un stimulus olfactif, un parfum, alors que personne d'autre n'arrivait à conserver l'évocation de la senteur, une fois sa queue rétionnelle objective disparue).

Passée cette étape de la rétention fraîche, nous avons mis à jour – dans le cadre de l'atelier de pratique phénoménologique - au moins une étape intermédiaire, où le souvenir de l'impression originaire a apparemment disparu, mais où un petit effort permet de la réactualiser immédiatement avec facilité.

Pour Husserl, passé cette étape de disponibilité, la trace rétionnelle "sombre" dans le passé. C'est sa métaphore personnelle, les rétions descendent, deviennent de plus en plus obscures et lointaines, jusqu'à une disparition totale. On comprend bien que pour la majeure partie de ce qui est retenu de cette manière passive, il n'y ait jamais l'occasion de constater l'étape de la rétention fraîche, mais qu'elles s'évanouissent au fur et à mesure, sans même que nous sachions qu'elles se sont évanouies. Pour que cette étape de rétention fraîche soit apparente, il faut sortir de la passivité, opérer une saisie, et avoir le projet de la maintenir en prise, ou de la retrouver plus tard. C'est ce qui peut lui donner la qualité d'être un souvenir primaire, immédiat.

Cette disparition n'est pourtant pas selon Husserl, dont nous suivons toujours l'analyse, une annihilation. Husserl va bien distinguer entre "le rien" et le "degré zéro de l'activité". Métaphoriquement, ce serait comme de distinguer la mort de l'immobilité. La mort implique qu'il n'y ait plus jamais de mouvement ; l'immobilité en revanche est le degré zéro du mouvement, ce qui n'implique pas qu'il n'y aura pas de mouvements à l'avenir. L'immobilité est grosse de tous les mouvements potentiels qui pourront se manifester. Ainsi, si nous poursuivons la métaphore, la trace rétionnelle est inactive, immobile, mais elle n'est pas morte, elle n'est pas rien. Elle est conservée, elle ne disparaît pas, elle est juste inactive relativement au fait qu'elle n'est pas mobilisée volontairement par le sujet. Comment montre-t-on qu'elle n'a pas disparu ? Parce qu'elle peut à tout moment être éveillée, revenir à la conscience et se redonner

précisément sur le mode d'une mémoire du vécu, d'une mémoire redonnant la sensorialité, l'émotion, le contexte (cf. (Janet 1925) pour une étude de cas où la mémoire des événements demeure sans restitution de la qualité de re-vécu) ; sur le mode d'une mémoire qui se présente comme reviviscence d'un vécu passé : je le reconnais immédiatement comme mien, il m'est familier, et cependant, je le découvre : "Ah, c'est vrai, je faisais attention à ça ...!". C'est cette mémoire que nous utilisons de manière privilégiée dans l'entretien d'explicitation, et que nous avons nommée au départ "évocation" (Vermersch 1994, 2003) pour indiquer le type d'acte de rappel qui la caractérise.

Cet éveil conduit à ce que le phénoménologue appelle "ressouvenir" ou "souvenir secondaire". Par cette dénomination, est marquée la différence avec le souvenir primaire, ou souvenir du juste passé et retrace la filiation, la continuité, depuis l'impression première jusqu'à l'éveil.

On a donc un schéma théorique simplifié qui décrit le cycle de la rétention à son ressouvenir, faisant l'hypothèse d'une continuité entre la constitution de la trace, sa conservation, son éveil¹⁹. Soit : 1/ impression initiale, 2/ immédiatement sa rétention, 3/ à laquelle s'articule dans la suite temporelle son inactivation progressive, et enfin 4/ la possibilité que cette trace soit éveillée et fasse l'objet d'un ressouvenir, quelle que soit la durée séparant l'impression de son éveil.

2 - Pour aller plus loin, il faut introduire le concept générique de "passivité" au sens phénoménologique. Si l'on reprend le schéma des niveaux de conscience, en deçà de la conscience pré-réfléchie, on a un niveau que Husserl appelle champ de prédonation (Vermersch 2000). Il est "pré" parce qu'il précède la "donation". Qu'est-ce qui est qualifié de donation, c'est le passage particulièrement bien décrit²⁰ dans les §15-17 de *Expérience et jugement*

¹⁹ Cette hypothèse est bien attestée dans Husserl, E. (1998). *De la synthèse passive*. Grenoble, Jérôme Millon. Il faut souligner que ce texte est peu connu, puisqu'il n'est disponible en français que depuis quelques années, ce qui fait que souvent on attribue à Husserl l'hypothèse inverse, sur la seule foi des rares textes disponibles auparavant sur ce thème.

²⁰ J'ai consacré un article au commentaire du § 17 de *Expérience et Jugement* dans lequel tous ces arguments sont analysés. Cf. Vermersch, P. (1999). "Phénoménologie de l'attention selon Husserl : 2/ la dynamique de l'éveil de l'attention." *Expliciter*(29): 1-20.

(Husserl 1991) de ce qui n'est pas encore intentionnel à ce qui le devient. La passivité est le terme qui rassemble tout ce qui se passe dans le champ de prédonation. Elle mérite le nom de passivité parce qu'elle n'est pas intentionnelle, elle ne fait l'objet d'aucune forme de conscience, ni réfléchie, ni même pré-réfléchie. C'est tout ce qui est déposé en moi, dont je ne sais pas que c'est en moi, en particulier parce que cela s'est constitué de manière passive, non volontaire, par le processus rétentionnel, mais pas uniquement. Ce qui a fait l'objet d'une saisie intentionnelle, pré-réfléchie ou réfléchie, peut aussi se déposer dans un degré zéro d'activation, si plus rien ne le mobilise pendant une longue période. On peut donc dire que dans la passivité se sédimentent, se déposent tous les matériaux impressionnels qui m'ont affecté et qui ont été retenus par la rétention, mais aussi toutes les facettes de mon expérience réflexivement consciente et pré-réfléchie ; facettes qui, elles aussi, ont sombré dans l'oubli. Mais en un second point de vue, cette passivité est rien moins qu'immobile ou stagnante. En permanence les éléments sédimentés se connectent, font l'objet de fractionnement, de rapprochement, de renforcement, de synthèse. En permanence ces matériaux sont en compétition pour être saisi par le Je, et émerger à la conscience. Tout simplement, on retrouve là toutes les lois d'association²¹ mises en évidence par les approches en troisième personne comme le béhaviorisme ou la psychologie de la forme, qui ont étudié tout ce qui influence le sujet à son insu, mais aussi les mécanismes "inconscients" repérés par la psychanalyse quand elle étudie les lapsus, les jeux de mots, les rêves. Le niveau de la passivité, s'il n'est pas accessible directement à la conscience réfléchie, n'en est pas moins très actif d'une manière que l'on ne peut montrer qu'indirectement. Par exemple, si l'on suit Husserl sur son analyse des erreurs de rappel propres au ressouvenir (Husserl 1998, Vermersch 2004b, Vermersch 2004a), on voit décrits les mécanismes de "bigarrage" que Shacter (Schacter 2003) nommerait confu-

sion des sources. Un souvenir autobiographique se donne, il s'agit d'une discussion théorique avec une personne précise, à l'occasion d'un séjour dans un chalet à la montagne. Dans la restitution du ressouvenir, Husserl prend conscience qu'il vient de passer d'un souvenir à un autre, qui se passe avec la même personne, dans le même contexte (mais pas au même endroit), dans la même activité. L'hypothèse de Husserl est que dans la passivité, les rétentions se fragmentent en morceaux qui peuvent s'associer par similarité avec d'autres, et que lors du ressouvenir ces ponts associatifs font qu'il est facile de passer sans s'en rendre compte d'un morceau de souvenir à un autre, similaire. Notez bien qu'il ne s'agit pas d'une observation intuitive en première personne, mais d'une reconstruction par induction des traces vers les mécanismes hypothétiques inobservables. Ce genre d'observation, que nous avons tous vécu, pointe sur la structure activement associative de la "passivité".

Cette structure associative est extrêmement importante puisqu'elle permet de concevoir qu'une trace rétentionnelle puisse être éveillée par similarité, par résonance. Dans ce cas, le terme résonance est bien là pour indiquer un choc à distance : une similarité est éveillée par une autre similarité quelle que soit la distance du type de situation à laquelle elle était initialement liée, mais aussi et surtout quel que soit le temps qui s'est écoulé depuis l'impression originaire à l'origine de la trace rétentionnelle. Cependant, on peut d'abord penser cette résonance comme contingente, sur le modèle de la "madeleine de Proust", cf. (Gusdorf 1951, Proust 1987, 1929). L'éveil est imprévisible, une impression sensorielle actuelle éveille par similarité résonante une trace rétentionnelle qui se donne en se réactivant, en s'éveillant, et avec la merveilleuse possibilité d'être revécue dans une durée incommensurable avec la durée pendant laquelle elle a été vécue. Je peux consacrer autant de temps que je veux, dans la limite de ma motivation et ce que je sais faire, pour en détailler toutes les facettes qui vont se redonner à moi. Mais un tel accès contingent est à la fois enchanteur et de peu d'utilité pratique !

Est-il possible d'en rendre l'accès délibéré ?

Pour pouvoir décrire cette possibilité au plan théorique, puisque au plan pratique nous savons par l'entretien d'explicitation que c'est possible, il nous faut quelques concepts supplémentaires qui viennent toujours de Husserl.

²¹ Dans son recueil de leçons sur "La synthèse passive", Husserl s'empresse avec véhémence de distinguer les lois d'association au sens phénoménologique de celles pareillement nommées propres à la psychologie. On retrouve son souci de ne jamais, jamais, se faire assimiler à un psychologue. Mais avec du recul, et si l'on n'est pas soi-même philosophe, on voit bien la communauté d'idées avec toutes les études des lois d'association, des lois de la gestalt de synthèse figurale etc.

3 - Le premier concept est celui "de visée à vide". L'idée est que je peux viser une cible sans pour autant la voir, mais en sachant avec certitude qu'elle existe (cf. aussi, plus au plan psychologique, les citations que j'avais sélectionnées sur les "intentions de direction" dans (Vermersch 1998a) elles-mêmes tirées de (Burloud 1927b)). C'est le privilège de notre vie, de notre biographie, que nous sachions avec certitude que nous avons vécu chaque moment de notre vie. Ainsi, je peux décider, par exercice, de me demander ce que je faisais tel jour à tel heure. Au moment où je me le demande, sauf cas particulier, probablement je ne sais plus ce que j'ai fait le dernier dimanche matin à 10 h. Ou bien, autre exemple, comme il m'arrive de le faire dans les stages de formation à l'entretien d'explicitation, je propose de décrire en détail ce que la personne a fait, perçu, pensé, senti, ressenti juste au moment où elle passait la porte de l'immeuble où le stage se déroule. D'abord, je ne retrouve souvent pas grand-chose, il est même possible que je ressente l'impossibilité de retrouver un moment aussi insignifiant, perdu parmi tous les moments de ma vie. La seule certitude que j'ai est que j'ai vécu ce dimanche matin, ou que j'ai vécu le passage de la porte. Je peux donc me demander de viser le rappel de ce moment, alors même qu'il ne se redonne pas encore, qu'il n'y a encore aucun souvenir. Mon savoir théorique est que ces moments-là ont produit comme tous les moments de ma vie, des traces rétentionnelles, de manière passive. (Il n'est pas impossible qu'il y ait aussi des traces d'autres mémoires liées à des incidents, à des saisies attentionnelles volontaires. A force d'insister sur l'importance de la rétention, je ne voudrais pas faire croire ou faire oublier qu'il y a bien d'autres mémoires actives à l'œuvre dans ces vécus. Je focalise, ici, sur le point qui n'est généralement pas pris en compte.) Cette certitude théorique est cependant de peu de poids dans le moment où j'ai la conviction que je ne me souviens pas, et que même je n'arriverai pas à me souvenir. J'ai nommé cette étape initiale : l'étape de "l'effroi" (Vermersch 2005). Effroi devant la certitude intime que je ne me rappelle pas, et que je n'y arriverai pas puisque si peu de choses me reviennent, que je ne serais pas sûr de ce que je vais retrouver quand même, que je ne sais pas quel est le "faire" qui pourrait me permettre d'aller plus avant avec certitude. Le point important est que cette "certitude" est une croyance erronée et qu'elle

reflète, en le généralisant de manière abusive, le fait que le remplissage mémoriel n'est pas immédiat, et que sa possibilité est contre intuitive.

4 - Il nous faut donc compléter cette possibilité principielle d'une "visée à vide" d'un moment vécu, par la description du procédé qui peut la rendre efficiente, productive : l'intention éveillante.

La réponse repose en partie sur le mécanisme de l'éveil associatif par résonance. Je peux lancer vers la passivité – ma propre passivité ! – une demande dont le contenu va produire une "intention éveillante"²².

De quoi est fait ce geste ?

Le premier point est qu'il faut que je me demande quelque chose (Vermersch 2005) (Lesourd 2006), que je dirige une volonté vers le fait d'obtenir une réponse. Une réponse de moi à moi : de moi qui ne l'ai pas encore réfléchi à moi qui la possède peut-être de manière irréfléchie dans la passivité.

(Notez que la structure "activiste" de la passivité, peut faire aussi qu'une information me parvienne sans que je l'ai explicitement demandée, autrement dit, qu'il y ait émergence de sens sans que je l'ai clairement recherché. Husserl a toujours envisagé ce double mouvement, celui de la visée à vide par la conscience, comme son inverse : celui de la tentative des objets pré-intentionnels d'arriver à la saisie du Je. Cf. le §17 d'*Expérience et Jugement* (Vermersch 1999).

Restons sur le cas qui fait difficulté, celui où il n'y a pas émergence spontanée, puisque le fait qu'il y ait émergence spontanée ne pose pas de problème dans la mesure où elle est hors de mon contrôle.

Pour aller plus loin, j'ai besoin de prendre la décision de le faire, cela consiste à me demander quelque chose. Par là, je vais chercher à créer les *conditions* d'une émergence, dans la mesure où je ne peux pas opérer directement

²² Ce terme "d'intention éveillante" ne me semble pas appartenir à Husserl, je suis obligé d'en endosser la paternité. En effet, si chaque mot séparément est bien présent : "intention" et/ou "éveil", les deux -ensemble- ne sont pas présents dans ses ouvrages, sauf erreur ou oubli de ma part. (Il faut se rappeler n'étant pas germaniste, je ne me réfère qu'aux traductions françaises. Il faudrait savoir, mais c'est peut-être vain, si l'équivalent allemand existe, il serait alors plus facile dans le principe d'en vérifier l'occurrence, puisque un site Internet Japonais a indexé la totalité de l'œuvre publiée d'Husserl avec une liste de 700 mots clefs !)

une telle émergence. Si c'est une émergence, elle ne dépend pas d'une volonté de la produire. Elle peut dépendre, en revanche d'une volonté de créer les conditions qui, peut-être, la feront apparaître. Je le fais en choisissant le contenu de ma demande. Les termes utilisés doivent être pertinents pour ce que je cherche à éveiller. Dans quasiment tous les cas une vraie demande produit une réponse, mais son adéquation repose sur la capacité qu'aura ma formulation de déclencher une résonance, un éveil à distance. Ce que je nomme dans ma demande joue le rôle d'une intention éveillante, dont je ne sais pas quelles traces rétentionnelles elle va éveiller par similarité sémantique, relationnelle, impressionnelle, par contiguïté spatiale ou temporelle du moment de sa constitution etc. L'éveil par résonance, par similarité à distance, repose sur toute la structure associative de la passivité ; l'important est ici que cet éveil est possible par principe.

Cette potentialité de l'éveil intentionnel représente une immense ouverture, elle rend concevable la possibilité de mobiliser les ressources inconscientes (non encore portées à la conscience réfléchie) dont chacun dispose.

5 – J'avais la tentation, de reprendre toute cette description sous l'angle psychologique. En effet, les psychologues de l'introspection comme les allemands de l'école de Würzburg, Binet à Paris, et dans une moindre mesure Titchener aux Etats-Unis, sont des contemporains de Husserl. Ils écrivent et développent leur programme de recherche dans les mêmes années, sur des points très proches. Une des questions centrales est celle de la pensée sans image, de la pensée qui se donne comme conscience sans contenu, ce que ces chercheurs nommeront "un sentiment" et, plus précisément, un "sentiment intellectuel" pour le distinguer du sentiment au sens émotionnel du terme. Ces recherches ont bien été résumées dans (Burloud 1927a, Burloud 1927b, Burloud 1938) Nous y avons consacré avec le GREX un travail expérientiel suivi d'une réflexion présentée dans le n°27 d'*Expliciter*, je veux parler du "sentiment intellectuel" (Vermersch 1998a) (Vermersch 1998b). Une des facettes de cette pensée sans image est précisément de pouvoir viser un résultat, de mettre en œuvre une "intention de direction", sans représentation de la cible. Du coup, toutes les analyses des données de l'époque sont autant d'illustrations des effets de différents types de visées à

vide, sans que ce concept soit utilisé. Il y a là une reprise à faire qui me semble dépasser les limites de cet article et réintroduire de la psychologie là où la seule phénoménologie était à l'honneur.

6 – Pour conclure provisoirement.

Les concepts de visée à vide et d'intention éveillante m'apparaissent comme de véritables outils du travail psychique. Leur portée pratique me semble immense, dans la mesure où ils offrent la possibilité d'ouvrir des portes qui semblaient définitivement bloquées par les limites de la mémoire, les limites de la prise de conscience. Limites postulées par ceux qui ne pratiquent pas de démarche expérientielle mais légifèrent sur la seule base de données expérimentales en troisième personne sur ce qui est possible ou pas. Ces outils sont utilisés par l'entretien d'explicitation et les techniques d'auto-explicitation, il est cependant évident que leur champ d'application est beaucoup plus vaste. Ou peut être est-ce le domaine d'application de l'auto-explicitation qui est beaucoup plus ample que toute technique d'entretien !

En forme d'annexe ...

Le schéma que je viens de développer est très simplifié, je voudrais indiquer quelques voies d'enrichissement, sans intégrer ces données dans le corps principal du texte.

a/ Traiter d'une seule rétention isolée est insuffisant pour rendre compte de la dimension dynamique. Toute saisie impressionnelle s'organise dans le champ d'intérêt, de saillances particulier à chacun, à chaque instant, puis toute rétention se dépose dans "l'accueil" actif de ce qui est déjà sédimenté et vient renforcer, s'agrèger à ce qui se trouve en résonance. Ce schéma a donc les limites propres à l'analyse statique, il faudrait le compléter par une reprise sous l'angle de la dimension génétique. Comme toujours, il faut plusieurs temps successifs complémentaires ne pouvant être conduits en même temps : analyse statique puis analyse génétique, analyse noématique puis analyse noétique et analyse égoïque etc.

b/ Ce schéma simplifié : de la rétention à l'éveil, pourrait laisser fantasmer que nous avons une mémoire autobiographique totale, précise, incorruptible, permanente.

Mais nous avons tous l'expérience de ne pas

avoir retrouvé des informations vécues, même quand nous savons avec certitude que nous les avons vécues. Cet éveil n'est donc pas automatique ni parfaitement assuré. Nous avons tous découverts que nous nous étions trompés en retrouvant un souvenir. C'est déjà plus délicat à observer, dans la mesure où il faut des circonstances particulières pour qu'après coup soient réunies les conditions permettant la reconnaissance de l'erreur. Notre mémoire n'est donc pas parfaite.

Ce schéma indique une possibilité de principe : tout ce qui m'a affecté (je l'ai donc vécu) est retenu passivement, cette trace est conservée et peut être en conséquence toujours éveillée.

De plus, il peut se faire que nous ayons la connaissance intellectuelle, le savoir qu'une chose était nécessairement présente et pourtant nous ne la retrouvons pas comme impression vivante. Ce qui est passivement retenu n'est pas l'objet d'un enregistrement mécanique, mais d'une assimilation aux schèmes préexistants qui organisent notre passivité.

On peut reprendre ces différents points en suivant les trois étapes de la mémoire, c'est-à-dire l'étape de la constitution d'une trace mnésique, l'étape de sa conservation, l'étape de son éveil.

1/ La constitution des traces

La mémoire du vécu n'est jamais totale, elle n'est pas comme un enregistrement mécanique du type magnétophone ou caméscope. En fait, la notion d'une totalité est elle-même absurde si on cherche à lister de quoi elle serait faite ! Il y a un nombre indéfini d'éléments qui sont présents à divers degrés d'activité (focus, secondaire, horizon) dans tous mes instants vécus, et pour chacun de ces éléments il y a un nombre non moins indéfini de propriétés distinctes qui le caractérisent et peuvent faire l'objet d'une trace et de son éveil de manière distincte. Nous avons tellement pris l'habitude de penser la mémoire en fonction d'une liste pré-définie (les célèbres listes de mots ou les trigrammes de la psychologie expérimentale) ou d'un objet qui peut sembler défini et fini (une poésie, les règles de grammaire, etc.) que nous ne réalisons pas facilement que tout moment vécu est composé d'une indéfinité de composants que nous serions bien en peine de lister dans leur "totalité". Nous ne pouvons

savoir *a priori* tout ce qui pourrait faire l'objet d'un ressouvenir de vécu.

Toute constitution de traces d'un instant vécu est donc partielle.

Mais de plus, elle est modulée dans la passivité (c'est-à-dire de manière sub-personnelle, sans mon contrôle volontaire) par des paramètres en interaction : mes intérêts, mes motivations, l'émotion à laquelle elle est associée, la ressemblance avec des choses familières, la contiguïté temporelle et spatiale, la rupture de scripts attendus, la fréquence de répétition, les bonnes formes, etc. Tous ces paramètres sont en compétition de manière non contrôlée. Mais les traces sont aussi liées à des objectifs en cours, à la mémoire de travail qui les maintient en prise, qui feront qu'il ne s'agira plus de rétentions, mais de mémoire active. Sans compter que, très bizarrement, l'expérience du rappel (de l'éveil) montre que certains détails apparemment inessentiels à l'activité, aux motivations ou à mon identité, sont cependant parfaitement conservés. Alors que d'autres informations qui pourraient, elles, sembler pertinentes, essentielles, ne le sont pas du tout !

Par exemple, je reconnais instantanément dans les films, y compris avec des cadrages serrés donnant peu d'informations contextuelles, les bordures de trottoirs, la forme, les matériaux, la couleur des bas de façades d'immeubles, me montrant que je les ai mémorisés sans y prêter attention et me permettant immédiatement de savoir où le film a été tourné. Or ces informations me semblent de peu d'utilité (?!). En revanche, je ne retrouve pas le moment final où j'ai pris la décision de classer soigneusement un dossier à un endroit où je serai sûr de ne pas le perdre. Je me souviens de toutes les étapes de ma délibération pour choisir un lieu de rangement, avec toute l'évocation possible, sauf le mouvement final, qui m'échappe encore et qui fait que je n'ai toujours pas retrouvé ce dossier. Ce qui me serait pourtant bien utile !

Ce qui se constitue dans la passivité ne suit pas un plan préétabli défini par la pertinence ou l'utilité future de ce que l'on pourrait avoir besoin de retrouver. C'est important pour les intervieweurs, qui peuvent penser que telle information doit avoir été mémorisée puisqu'elle est importante, alors que ce peut être une donnée qui ne s'est pas constituée en trace pour celui qui l'a vécu. La mémoire du vécu n'est pas totale. En revanche, beaucoup de

données laissent à penser que ce qui s'est constitué en trace mnésique ne disparaît pas (Loftus and Loftus 1980). Cependant on ne peut ni le démontrer expérimentalement, ni prouver l'inverse.

2/ La conservation des traces semble donner lieu à des transformations.

Par définition, nous n'avons pas accès aux traces tant qu'elles gardent ce statut²³. Les éveiller, s'en rappeler, c'est les transformer en les retraduisant en paroles, images mentales, impressions émotionnelles. Par exemple, quand on accuse la mémoire de procéder à des reconstructions, il semble difficile de l'imputer à l'état de trace, mais plus facile de l'attribuer à la conduite de récit qui s'appuie sur les traces éveillées. Il est donc méthodologiquement délicat de cerner si les traces au degré zéro d'activité intentionnelle, restent intactes où si elles évoluent. Nous ne pouvons nous appuyer directement sur le contenu de ce qui est rappelé (de la verbalisation de ce qui est rappelé, il ne faut pas oublier cette étape de transformation) pour nous informer de l'évolution éventuelle des traces. Deux voies semblent possibles.

- En se plaçant selon un point de vue en première personne, il est possible de saisir le moment de l'éveil d'une trace, comment elle se donne, dans la transition vers sa reconnaissance et sa formulation. Je peux alors dans cet état naissant propre à la transition, m'informer de la délimitation de la teneur de sens de la trace, de son mode de donation relativement à sa clarté, à sa complétude etc. Pourtant, même à l'état naissant de l'éveil, le rapport à la trace peut être modulé par la manière dont l'éveil s'accomplit pour moi et qui n'est peut être pas une caractéristique universelle, mais une donnée différentielle.

- Mais ce qui a été le plus investigué, ce sont des approches en troisième personne. Ces recherches permettent par exemple de différencier ce que le sujet croit ne pas pouvoir se rappeler, de ce qu'il démontre se rappeler, sans qu'il ait conscience de se le rappeler.

Les techniques d'amorçage, les techniques qui présentent au sujet une tâche qui sera d'autant

²³ Avez-vous déjà essayé d'ouvrir rapidement la porte du frigo afin d'aller plus vite que l'éclairage, pour savoir comment est l'intérieur quand ce n'est pas éclairé ? Cet exemple n'est pas de moi.

mieux réussie qu'il aura "rétentionné" des données d'une autre activité, permettent de mettre en évidence la conservation de ces traces, et quelques unes de leurs propriétés. Ce qui semble apparaître c'est que ces traces ne disparaissent pas, mais peuvent se fractionner en éléments plus petits, et que les propriétés d'un même élément ne restent pas ensemble telles qu'elles le sont dans la réalité. Par exemple, au moment du rappel d'un entretien, me revient la teneur sémantique de ce que quelqu'un a dit, mais pas les mots. Il y a scission dans le souvenir entre le sens et les mots. Ou bien il me revient le son de la voix de la personne, son visage, le mouvement de ses lèvres, mais pas ce qu'elle disait. Ce fractionnement facilite le regroupement de morceaux similaires, ou leur tressage dans une seule séquence de quelque chose qui appartient pourtant à des séquences historiquement différentes, mais hautement similaires sous une ou plusieurs déterminations. Dans le moment de l'éveil, ces morceaux se recomposent par glissement, par chevauchement, tout cela d'une manière imperceptible. Seule une vigilance sur le fait que tout ce qui me revient appartient bien à une source temporelle unique me permet de distinguer ces "bigarrages" (c'est le mot choisi par le traducteur de Husserl). Mais le fait est qu'il est possible de distinguer ces différents morceaux de traces et les rétablir dans leur origine.

Si les traces semblent bien se conserver, en revanche elles peuvent subir un certain nombre de modifications. Mais il est particulièrement difficile de s'informer sur l'évolution de ces traces. Il faut, en particulier, ne pas les amalgamer avec les transformations qui se produisent lors de leur éveil et la conduite de récit qui les porte à notre connaissance.

3/ Le moment le plus délicat est celui de l'éveil et le récit de ce qui vient à l'éveil.

Le rappel ou l'éveil se situe donc dans la troisième phase de la mémoire ; il dépend quant au contenu des deux premières : je ne pourrai éveiller que ce qui a été "rétentionné" ou appris et conservé (un traumatisme crânien peut faire disparaître cette possibilité, un électro choc aussi, une dégénérescence ou une perte de la matière cérébrale de même).

Quand je me tourne vers la remémoration, une pluralité d'actes très différents peut être mise en œuvre, souvent de façon mêlée, et ces actes

ne produisent pas le même type d'information. Je vais m'essayer à lister ces différents actes. Je ne vais pas chercher à produire une théorie du rappel, mais à recenser à partir de mon expérience, les actes différents. Différents parce qu'ils peuvent être mis en œuvre séparément, quoique à la lumière de ma propre expérience ils soient de fait souvent simultanément présents en proportions variables.

a) Connaître

Dans le rappel, il y a des choses que je sais, qui se donnent immédiatement comme un savoir disponible avec certitude. Ou inversement le savoir se donne comme mémoire invisible, je n'ai pas l'impression de me le rappeler, mais simplement de m'en servir. Une bonne partie de la mémoire sémantique, decontextualisée, toutes les informations d'usage quotidien (numéros de téléphone, codes, adresses, noms), mes savoirs académiques, professionnels, etc., la constituent.

Quand je me tourne vers un moment passé spécifié, dans le même temps cette mémoire l'enveloppe, l'étaye, la supporte dans sa cohérence, d'une manière particulièrement invisible, parce que sous-jacente, implicite, contrairement aux inférences (point b).

Par exemple, dans l'exercice où je me propose de décrire le moment où je passe la porte de l'immeuble où se déroule le stage, avant l'évocation, mais aussi tout autant pendant l'évocation, je sais sans avoir le sentiment d'opérer un rappel (un acte de remémoration) où est l'entrée de l'immeuble, comment elle est orientée, le fait qu'il y a des marches d'escaliers, deux systèmes de portes successifs, le fait que j'arrive de la gauche, que le parc Montsouris est en face etc. Cette forme de rappel peut être une gêne pour laisser revenir ce qui ne se donne pas sur ce mode, comme c'est le cas de toutes les informations sensorielles revécues. Je peux vouloir retrouver les connaissances qui ne reviennent pas immédiatement, par exemple savoir si la porte se pousse ou se tire. Et là je fais l'expérience d'un certain mode de recherche en mémoire qui n'a rien à voir avec une intention éveillante. De plus cette recherche du savoir, peut amorcer facilement un autre type d'acte qui est très facilement présent dans la mémoire autobiographique : l'inférence.

b) Inférer

Une démarche de rappel qui vient immédiatement est, en effet, d'inférer les informations passées. Je ne me rappelle pas d'un fait, je vais tenter de le reconstituer à partir des savoirs disponibles comme la mémoire des dates, des contextes, des schémas d'emploi du temps. Récemment quelqu'un me donnait l'exemple d'un souvenir très net, de voir sa mère enceinte, dans le couloir d'une maison, à un endroit précis. Mais les inférences ont permis d'établir qu'à l'époque de cette grossesse ce n'était pas cette maison qui était le domicile. De la comparaison du calendrier connu des occupations de logement et de la grossesse, il est possible de déduire que la grossesse s'est forcément déroulée à tel endroit, et que l'image est fautive, tout au moins quant à sa localisation (sinon, la grossesse a eu lieu, la personne qui se remémore en a été effectivement témoin, etc.). Cet exemple montre en négatif le rôle des inférences. Nous avons tous l'expérience d'avoir reconstitué un fait à partir de la compatibilité de son cadre calendaire, des lieux qui concordent avec, des personnes qui ne pouvaient pas être présentes ou à l'inverse, des appareils qui n'existaient pas encore, etc. Ce type d'acte est puissant pour corroborer une donnée. Cependant, dans l'expérience, il me semble être antagoniste avec l'acte d'évocation. L'inférence est une activité logique, maîtrisée, qui ne facilite pas le changement de régime cognitif propre à l'éveil évocatif. De plus, c'est là que la reconstruction peut le plus facilement se produire. La reconstruction est le fait d'introduire une cohérence supplémentaire dans une histoire, de l'organiser en fonction de ce que je comprends maintenant de mon passé, de ce que je valorise, de ce qui paraît sensé. Elle s'opère par schématisation, épuration des faits qui ne rentrent pas dans la cohérence, et par ajouts largement inaperçus d'informations inventées mais qui vont bien avec l'histoire pour la rendre plausible et complète. La reconstruction, ou schématisation, est présentée généralement comme une activité inconsciente. Si les chercheurs ne travaillent que sur les résultats de l'activité de rappel, on a peu d'informations sur la possibilité pour les sujets de prendre conscience de cette reconstruction pendant qu'elle s'opère. Ma propre expérience m'indique que j'ai eu souvent clairement conscience, dans des récits de vacances, d'ajouter, de compléter, de réorganiser. Je veux dire que j'avais

le choix de ma façon de rendre compte des événements, mais que je choisissais de donner une version embellie. Il est certain que ce genre de modification peut s'opérer à l'insu du sujet qui la produit, mais la question qui semble avoir été peu étudiée est de savoir s'il pourrait exercer un contrôle sur ce genre de modification. Et tout particulièrement s'il adopte un style de rappel qui n'est pas de l'inférence.

c) Imaginer

Un pas plus loin, et au sein même d'un rappel, peuvent s'introduire des actes d'imagination de scènes, de faits qui ne se sont pas produits mais que je peux facilement me représenter par imagination. De tels actes s'inscrivent bien dans la schématisation des souvenirs, mais de plus ils créent facilement de fausses mémoires. Les travaux sur la manipulation des témoignages visuels ont démontré avec quelle facilité les sujets ne savaient plus distinguer ce qui leur avait été suggéré et qui avait produit des représentations, et ce qu'ils avaient vécu. Ce phénomène est d'autant plus fort que la personne imagine facilement et qu'elle est psychologiquement fragile.²⁴

d) Evoquer

Par opposition aux actes précédents, l'acte d'évocation est assez facile à distinguer par son rapport particulier aux choses du passé, et tout spécialement aux moments vécus spécifiés. Il s'opère sur le mode du laisser venir, il contient des données sensorielles, il procure le sentiment de revécu. Son contenu peut à la fois surprendre par le fait qu'il me révèle mon passé que je ne savais pas avoir nécessairement mémorisé, et qu'il me donne un sentiment de familiarité puisque c'est bien de moi, de mon vécu qu'il s'agit et que je reconnais comme tel. Dans sa mise en œuvre, il est important de se souvenir qu'il peut démarrer par un non remplissement, du blanc, du vide. J'ai nommé la réaction à ce fait, l'effroi. L'évocation vient dans de nombreux cas du dépassement contre-intuitif de cette étape quelque peu rebutante.

e) Faire

Par ce terme je désigne le contenu de ce que

l'on appelle maintenant "la mémoire procédurale". Les savoir-faire, qu'ils soient corporels ou mentaux, qui se déroulent en démontrant une mémoire qui n'est pas plus basée sur une intention de rappel que les actes du "connaître" évoqués en premier.

f) Inhiber

Inhibition, censure, refoulement. Ces termes ne désignent pas un type d'acte au sens volontaire, mais des phénomènes maintenant bien connus qui ont bien montré que des vécus peuvent être difficiles à retrouver parce qu'ils sont refoulés, qu'ils sont douloureux, honteux, effrayants, etc. Et s'approcher de l'éveil de tels contenus semble susciter des résistances.

Commentaires

Si j'ai essayé de lister les différents actes qui peuvent entrer dans une activité de rappel, c'est dans le but de mettre en évidence la grande diversité de possibles, les effets de leurs mélanges. Ce qui est curieux, c'est que nous n'ayons pas ou si peu, de culture de la conduite de rappel. Comme si depuis toujours, dans le processus éducatif, on nous avait plus ou moins clairement commandé de mémoriser et de se rappeler, mais qu'il n'y avait jamais eu d'éducation à l'apprentissage mémoriel, et encore moins (parce que pour l'apprentissage il y a eu au moins quelques poésies apprises par cœur à l'école primaire) d'éducation au rappel. Nous avons été éduqués à tenir des raisonnements corrects, cohérents, finalisés, que ce soit par le travail de démonstration ou par l'organisation d'une rédaction par exemple. Mais jamais à surveiller comment nous nous rappelons, je veux dire dans l'acte de se rappeler. J'aime bien dans l'œuvre de Bachelard ses idées d'une "orthopsychologie" (Bachelard 1962), c'est-à-dire le fait de développer une éducation de la surveillance de sa propre activité intellectuelle (Bachelard 1966). L'auteur développe ces concepts à propos de l'activité du chercheur, mais il me semble qu'il indique une dimension de la métacognition qui pourrait être élargie aux conduites de rappel. Sinon, tout se passe comme si on admettait implicitement que les actes de rappel produisent ce qu'ils produisent, et que l'on doit accepter le résultat tel qu'il est parce qu'on ne peut y changer grand-chose. Tout au plus, peut-on insister sur la nécessité de faire un effort (qui consiste à faire quoi ?), alors que nous savons que l'acte

²⁴ On pourrait aussi, pour être complet, lister des actes particuliers peu contrôlés, comme les impressions de "déjà-vu", les sentiments de savoir (comme dans les phénomènes de mots sur le bout de la langue), les mémoires de flash qui s'imposent d'un coup, en particulier relativement à des épisodes traumatiques, etc.

d'évocation ne résulte pas d'un effort direct. Puis-je apprendre pour moi-même, comme dans la conduite d'un entretien, à prendre en compte le déroulement de la remémoration ? Est-ce bien d'une source unique que proviennent les souvenirs ? Ai-je des impressions de petits glissements où l'inférence, la plausibilité prennent le pas sur la donation intuitive ? Dois-je revenir en arrière et prendre le temps de rester sur un moment particulier pour donner une chance à l'évocation d'opérer un remplissement plus complet ?

L'empan temporel du ressouvenir d'évocation et la mémoire autobiographique.

Au centre de ces questions métacognitives est l'acte d'évocation, et pour moi il est indissociable du rapport à un moment spécifié. Des échanges ont eu lieu l'été dernier à Saint Eble sur la taille du moment spécifié, et les questions suscitées par F. Lesourd à partir des données sur la mémoire autobiographique me donnent envie d'alimenter la discussion par quelques remarques.

Tout d'abord quand je me remémore, même si je me cantonne à la remémoration de mon vécu, je peux le faire en visant des empan temporels plus ou moins grands. Des auteurs travaillant sur la mémoire autobiographique (cf. (Conway and Pleydell-Pearce 2000), distinguent les périodes de vie, les événements généraux et, ce qui nous est plus familier, les événements spécifiques (cf. (McAdams 2001, Kihlstrom 2002, McAdams 2006) pour d'autres revues de question récentes.

Il me semble qu'il y a une grande différence entre se rapporter à une période ou à un événement et se rapporter à un moment vécu spécifique. Si par vécu, j'entends le moment où je vis quelque chose, seule la visée d'un moment spécifique peut m'informer sur le vécu. Vivre une heure, une journée ou plus, c'est prendre le mot de vécu dans un sens différent de vivre chaque instant. Une heure est vécue de chaque moment où je la vis, je ne respire pas sur un cycle d'une heure, je ne tourne pas mon attention sur un cycle aussi long. Même si je peux maintenir cette visée pendant une heure sur un même thème, chaque pensée, raisonnement, impression, ne s'inscrit pas dans un cycle d'une heure. Si je prends la métaphore de la musique, elle ne se joue à chaque moment que lors de

chaque appui de touche ou levée est accompli (si c'est un clavier). Il n'empêche que le rapport à la phrase musicale, à la succession des thèmes, à la globalité du morceau et même au recueil de pièces musicales d'où il est extrait existe psychologiquement. Mais me rapporter à ces unités n'est pas la même chose que me rapporter à l'instant par instant de la création du son. En tant qu'instrumentiste, je porte en moi de façon protentionnelle, et même de manière anticipée²⁵, la phrase toute entière. De la même façon ce que je viens de jouer, mon travail préparatoire passé, sont présents dans chaque instant et le module.

Chaque instant est donc porteur d'un horizon beaucoup plus large que lui. Mais quand je me le remémore, c'est dans chaque instant que je peux trouver ce qui est actif du futur et du passé.

En revanche, quand je sépare le passé ou le futur du moment où il s'inscrit, alors je vise une unité "abstraite", déjà détachée du vécu. Une phrase musicale mélodique est encore une unité de vécu qui mobilise le juste passé, pour trouver son unité, mais je ne suis pas sûr qu'un morceau entier soit une telle unité. Pourtant il en a une, et je peux en faire l'expérience, de même que je peux faire l'expérience d'un stage comme unité d'événement. Mais il me semble que dans ces derniers exemples on risque de confondre "le vécu" défini comme l'instant par instant et le "vécu" comme période de ma vie ayant effectivement été vécu. En ce second sens, mon vécu, au sens de ma vie, peut être pensé/ressenti comme un empan temporel thématiquement unifié pour moi, sur lequel je peux aussi m'exprimer, à tous les plans possibles. Le fait de penser ou de ressentir cette unité de vie est un vécu qui me touche. En ce sens, le fait de le penser est source d'impressions. Mais ce qui m'émeut est lié à la possibilité de me représenter une telle unité, de la penser.

Au total, dans la discussion qui s'amorce avec les pratiques de récits de vie (Voir Lesourd dans ce numéro) et avec les résultats des nom-

²⁵ La protention est le pendant de la rétention, elle appartient aussi à la passivité, à la manière dont je suis déjà tourné vers le à venir sans le vouloir et sans en prendre conscience, alors que l'anticipation est une activité qui prévoit, pense, prépare l'avenir, elle est voulue et relativement contrôlée.

breux chercheurs en mémoire autobiographique, la conduite de rappel sera certainement modulée par le type de données que je vise et dont je retrace l'histoire. Ainsi il y a moins de chance que je reconstruise quand je suis tourné vers un moment vécu, parce que c'est là que je suis le plus proche de ce qui se donne, par opposition à ce que je connais ou qui s'infère. Alors que je ferai l'hypothèse que lorsque je me tourne vers des "périodes", je risque plus facilement de rentrer dans des schématisations, des reconstructions. Et je n'évoque pas une période dans le même sens que j'évoque un moment.

De plus la conduite de rappel peut être modulée par les consignes implicites ou explicites de l'accompagnateur, ou de la culture ambiante.

En effet, se référer à la psychanalyse (Freud) au sujet des théories de la remémoration, (échange de mail en cours avec Francis Lesourd), c'est aussi se référer aux pratiques de la psychanalyse.

Le fondement de la pratique analytique est "la libre association" et la règle est d'énoncer tout ce qui vient à l'esprit lors de ce déroulement d'association. Cette invitation à l'association libre me semble créer les conditions pour que s'opèrent des résonances et que soient éveillés toutes sortes de matériaux, qu'ils soient symboliques, imaginaires, réels passés.

Mais en psychanalyse comme dans beaucoup de pratiques cliniques et psychothérapeutiques, le projet n'est pas de produire de la vérité, mais du sens.

Le clinicien ne conduit pas une enquête judiciaire (cf. les déclarations des cliniciens relevées par Kilshtrom). Et quand il le fait, il y a d'incroyables dérives, comme le montrent ces vingt dernières années, où les patients se sont mis à inventer des sévices sexuels que leur auraient infligés leurs proches, sous l'influence des suggestions des thérapeutes. Autrement dit, on connaît bien à l'heure actuelle comment l'influence des psychothérapeutes a conduit les patients à fabriquer de fausses mémoires (Loftus and Ketcham 1991, Shobe and Kihlstrom 2002). Que ce soit dans les récits de vie (discussions récentes avec des praticiens genevois, c'est un domaine dont je ne connais pas les pratiques), en psychothérapie ou en psychanalyse, le but premier n'est pas de mener un travail d'enquête. Il est vrai que le concept d'anamnèse et le primat donné aux

traumatismes infantiles peuvent conduire à cette attitude. Cependant, même si c'est le cas, il reste à clarifier les pratiques effectives des thérapeutes dans la manière dont ils guident, encouragent des types de verbalisations particulières (voir le livre récent de J-P Ancillotti et C. Coudray). Car il ne se peut pas qu'ils ne fassent rien. Et il faudrait alors mettre en relation les inductions et les résultats des rappels pour comprendre les théories de la mémoire qui sont formulées.

Dans certains cas, le psychothérapeute, au même titre que celui qui conduit une analyse de pratique ou veut éclairer une difficulté d'apprentissage en remédiation, peut avoir besoin de travailler sur la réalité historique, reconstituer ce qui s'est effectivement passé. Mais je ne vois pas bien – pardonnez mon manque de modestie – comment il est alors possible de guider le patient, le stagiaire ou l'élève sans réinventer tout ou partie des outils mis au point dans l'aide à l'explicitation.

Cependant, il faudrait se garder d'en rester à une opposition simple entre travail thérapeutique cherchant le sens plutôt que l'historique et travail d'explicitation cherchant la verbalisation descriptive du vécu. Si l'on passe en revue d'autres techniques d'intervention, on trouvera d'innombrables techniques d'aide au rappel qui ne sont formatées ni par la psychanalyse (pour faire court) ni par l'explicitation. La remise en situation du corps, par exemple, déclenche des évocations de situations passées avec beaucoup d'efficacité.

Par exemple, on demande à un patient de se mettre le dos contre un mur et de baisser progressivement sur les genoux sans quitter des yeux une personne qui est devant elle et qui a été choisie pour sa résonance avec un parent ou un proche de l'enfance. Au fur et à mesure que la personne descend, son regard change d'angle, elle regarde celle qui l'accompagne de plus en plus comme un enfant regarde un adulte du bas vers le haut. A une certaine hauteur, correspondant à un âge donné pour la personne, les réactions émotionnelles sortent avec le souvenir de scènes infantiles. On peut alors faire travailler la personne vers la restitution de la scène (histoire) et/ou s'en servir comme point de départ pour aller vers l'émotion enfouie et plus tard le sens qui s'en dégage.

Mais la PNL, dans d'innombrables techniques, se contente de lancer une intention éveillante, et s'attend avec un incroyable succès, à ce que cela marche. Dans la technique dite "du changement d'histoire" par exemple, elle propose au patient de remonter dans le temps par résonance avec la situation problème. Elle suggère de laisser revenir, aussi loin que ce soit dans le passé, une situation ou le patient retrouve les mêmes impressions que celles actuelles, et ce sur plusieurs étapes successives, jusqu'à ce qu'il semble qu'il n'y en ait plus d'autres plus anciennes.

Ces quelques remarques esquissent l'espace d'une enquête approfondie à mener entre les théories de la mémoire et les pratiques d'accompagnement. L'entretien d'explicitation a toujours cherché à clarifier ce lien, mais il faut maintenant aller plus loin dans la compréhension des conduites de rappel.

Pour conclure, un peu plus ...

L'idée de principe de la rétention, de sa conservation, de son éveil possible, ouvre à la possibilité de faire venir à la conscience réfléchie/à la mémoire d'évocation (les deux sont liées, c'est par le rappel évocatif que la conscience devient réfléchie) beaucoup plus d'informations rétrospectives que si l'on n'a pas cette hypothèse. Si l'on ne tient pas compte de cet éveil possible des rétentions, on postule que le sujet ne sait pas ce qui s'est passé ; la preuve est qu'il ne répond rien, qu'il ne sait pas et/ou ne se rappelle pas. Nous avons vu pratiquement que cette limitation peut être dépassée, mais nous n'avons pas de procédés mécaniques pour que tout sujet retrouve tout ce qu'il a mémorisé, et ce de façon exacte et précise. De plus, je ne peux pas savoir *a priori* ce qu'il a mémorisé. Le schéma que je propose ouvre un espace de possibles entre le postulat de l'oubli inévitable de tout ce qui est un peu loin dans le temps, et la croyance en un rappel parfait. Je disais il y a quelques années que l'évocation ouvrait un gisement de nouvelles données.

1/ Il ne s'agit pas de tout se rappeler, mais d'élargir ce que l'on peut retrouver au-delà de ce que l'on croit possible spontanément.

2/ Il ne s'agit pas d'avoir une hypothétique vérité historique, mais d'avoir la description selon ce qui apparaît à la personne, au plus

proche de ce qu'elle a vécu selon elle. Comme dans une enquête policière si l'on veut s'approcher d'une "vérité" historique, il faut en plus des verbalisations avoir une multiplicité de sources de données indépendantes et les trianguler. Une seule source de donnée est rarement probante de façon certaine.

3/ L'éveil n'est pas une conduite de rappel mécanique sans faille. Il s'agit d'un acte subjectif complexe qui peut être empêché par la fatigue, par la croyance que ce n'est pas possible, par le manque de confiance dans son monde intérieur ; il peut être distordu, par toutes sortes de mécanismes secondaires qui reflètent la relation que nous avons à notre vécu passé, les croyances sur notre mémoire ; il peut être pollué par une confusion de sources, inaperçue ; il peut être compromis par le mélange des formes de rappel, dans tous les cas ou il y a un passage graduel de l'évocation descriptive à la reconstruction ; il peut être inhibé par de nombreuses causes. A la plupart de ces risques, correspondent des conduites suggérées par un intervieweur ou mises en œuvre par soi-même qui peuvent palier, corriger, améliorer le rappel évocatif.

On ne peut pas attendre du sujet qu'il soit une bonne machine.

Bibliographie

- Bachelard, G. (1962). Le rationalisme appliqué. Paris, PUF.
- Bachelard, G. (1966). La philosophie du non. Paris, PUF.
- Burloud, A. (1927a). La pensée conceptuelle : essai de psychologie générale. Paris, Alcan.
- Burloud, A. (1927b). La pensée d'après les recherches expérimentales de H-J. Watt, de Messer et de Bühler. Paris, Alcan.
- Burloud, A. (1938). Principes d'une psychologie des tendances. Paris, PUF.
- Cohen, G. (1989). Memory in the real world. USA, Lawrence Erlbaum.
- Conway, M. A. and C. W. Pleydell-Pearce (2000). "The construction of Autobiographical Memories in the Self-Memory System." Psychological Review 107(2): 261-288.
- Ebbinghaus, H. (1964, 1885). Memory, Dover Publications.
- Gusdorf, G. (1951). Mémoire et personne(2). Paris, PUF.
- Husserl, E. (1964, 1905). Leçons pour une phénoménologie de la conscience intime du temps. Paris, PUF.

- Husserl, E. (1991). Expérience et jugement. Paris, P.U.F.
- Husserl, E. (1998). De la synthèse passive. Grenoble, Jérôme Millon.
- Janet, P. (1925). Les souvenirs irréels. *, Archives de psychologie XIX.
- Kihlstrom, J. F. (2002). "Memory, Autobiography, History." Proteus 19(2): 61-66.
- Lesourd, F. (2006). "Contribution des actes mentaux menant à l'émergence du sens." Expliciter(63): 1-17.
- Loftus, E. and K. Ketcham (1991). Witness for the Defense the Accused, the Eyewitness, and the Expert who puts Memory on Trial. New York, St. Martin's Press.
- Loftus, E. F. and G. R. Loftus (1980). "On the permanence of stored information in the human brain." American Psychologist 35: 409-420.
- McAdams, D. P. (2001). "The psychology of life stories." Review of general Psychology 5(2): 100-122.
- McAdams, D. P. (2006). "La psychologie des histoires de vie." Pratiques de formation / Analyses(53): 100-122.
- Neisser, U. (1982). Memory observed Remembering in natural contexts. New York, Freeman and Company.
- Proust, M. (1987, 1929). A la recherche du temps perdu(trois vol). Paris, Bouquins Robert Laffont.
- Reder, L. M., Ed. (1996). Implicit Memory and Metacognition. Mahwah, Lawrence Erlbaum Associates.
- Roediger, H., L, III and F. Craik, I, M, (eds) (1989). Varieties of memory and consciousness. Hillsdale, Lawrence Erlbaum Associates.
- Roediger, H. L. (1990). "Implicit memory, retention without remembering." American Psychologist 45(9): 1043-1056.
- Schacter, D. (2003). Science de la mémoire : oublier et se souvenir. Paris, Odile Jacob.
- Schacter, D. and E. Tulving, Eds. (1996). Systèmes de mémoire chez l'animal et chez l'homme. Marseille, Solal, éditeurs.
- Shobe, K. K. and J. F. Kihlstrom (2002). Interrogative suggestibility and memory work. Memory and suggestibility in the forensic interview. M. L. Eisen, J. Quas and G. S. Goodman. Mahwah, Erlbaum: 309-327.
- Vermersch, P. (1994, 2003). L'entretien d'explicitation. Paris, ESF.
- Vermersch, P. (1998a). "Le sentiment intellectuel." Expliciter(27): 1-4.
- Vermersch, P. (1998b). "Notes sur un exemple de sentiment intellectuel : amarante." Expliciter 27: 5-8.
- Vermersch, P. (1999). "Phénoménologie de l'attention selon Husserl : 2/ la dynamique de l'éveil de l'attention." Expliciter(29): 1-20.
- Vermersch, P. (2000). "Conscience directe et conscience réfléchie." Intellectica 2(31): 269-311.
- Vermersch, P. (2002). "L'attention entre phénoménologie et sciences expérimentales, éléments de rapprochement." Expliciter(44): 14-43.
- Vermersch, P. (2004a). "Modèle de la mémoire chez Husserl. 1/ Pourquoi Husserl s'intéresse-t-il tant au ressouvenir." Expliciter 53: 1-14.
- Vermersch, P. (2004b). "Modèle de la mémoire chez Husserl. 2/ La rétention." Expliciter(54): 22-28.
- Vermersch, P. (2005). "Eléments pour une méthode de "dessin de vécu" en psycho phénoménologie." Expliciter(62): 47-57.